

## Quelques informations concernant le sud-Hainaut (Mons-Charleroi-Chimay)

Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, faites-le moi savoir en envoyant un message à [pierre.courtois@spw.wallonie.be](mailto:pierre.courtois@spw.wallonie.be)

### Événements

#### Optimiser mes coûts de mécanisation, comment? – Ma 12/12/2023, Abbaye de Brogne, St-Gérard (Mettet)

Déjà organisée l'an dernier à Perwez, la conférence avait beaucoup plu.



Avec le soutien de 

Vos coûts de mécanisation pèsent lourd dans la balance? Vous envisagez d'acquérir une nouvelle machine? Vous avez raté votre chance de rencontrer **Julien Herault** l'an dernier? Alors rejoignez-nous **Mardi 12 Décembre dès 18H30** pour rencontrer **LE consultant français indépendant et spécialiste en machinisme agricole** ([Conseil Agroéquipements](#)).

- Quelles sont les technologies proposées pour réduire efficacement ma consommation d'énergie ?
- Quelle sont les technologies proposées pour améliorer la préservation de mes sols ?
- Quels critères prenez-vous en compte pour dimensionner votre équipement au plus juste (en puissance, largeur, capacité, poids...) pour mon besoin ?

#### Détails pratiques:

- Quand: mardi 12 Décembre 2023
- Programme: accueil dès 18h30, conférence de 19 à 21H30 suivie d'un verre de l'amitié
- Lieu: Salle des fêtes de Saint-Gérard, Pl. de Brogne 11, 5640 Mettet ([plan ici](#))
- Tarif: entrée gratuite

Ne tardez plus et inscrivez-vous via le lien ci-dessous.

[Formulaire d'inscription à la conférence "Comment optimiser mes coûts de mécanisation" avec Julien Herault, 12 Décembre 2023 \(google.com\)](#)

A bientôt

L'équipe de Regenacterre et ses partenaires

AGRIBEX 6-10/12/2023



<https://www.agribex.be/>

Appels à projets, candidatures

Coopération pour l'innovation/PEI du plan stratégique de la PAC– jusque 6/3/2024



## APPEL À PROJETS DANS LE CADRE DE L'INTERVENTION 374 - COOPÉRATION POUR L'INNOVATION/PEI DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA PAC



### DESCRIPTION:

Cet appel à projets vise, prioritairement, à sélectionner des groupes opérationnels, en collaboration entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Wallonie (BE), et plus précisément dans le cadre de l'intervention 374 « coopération pour l'innovation - PEI » du plan stratégique de la PAC 2023-2027 pour la Wallonie. Cet appel vise à favoriser de nouvelles formes de coopération entre les organismes de recherche, les centres techniques et les acteurs de la production des produits agricoles ou sylvicoles et réunis dans un « groupe opérationnel » (GO). La finalité du GO est la mise en pratique de l'innovation sous la forme de projets collaboratifs novateurs de recherche appliquée.

[Appel à projets dans le cadre de l'intervention 374 - Coopération pour l'innovation/PEI du plan stratégique de la PAC - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)](#)

## Goferme : concours de projets d'installation innovants, jusqu'au 15/12/2023

<https://www.fwa.be/fwa/goferme-le-projet-qui-repond-vos-questions-dinstallation>

LES INSTANTS DE L'AGRICULTURE CONCURS DE PROJETS D'INSTALLATIONS INNOVANTS

TU VAS T'INSTALLER  
EN AGRICULTURE OU TU ES INSTALLÉ.E DEPUIS MOINS DE 2 ANS ?  
TON PROJET  
AGRICOLE OU HORTICOLE  
EST INNOVANT ?

**PARTICIPE  
À NOTRE  
CONCOURS !!!**

*sur l'innovation  
en agriculture*

3 catégories :

- Elevage
- Productions végétales
- Diversification

**A gagner :**  
un reportage vidéo de ton projet + réduction sur les services graphiques de la FWA et tarifs préférentiels sur les services informatiques d'afFWA

**Pour participer :**  
envoie au plus vite un mail à [goferme@fwa.be](mailto:goferme@fwa.be) pour recevoir toutes les informations pratiques

**Clôture des candidatures :**  
15/12/2023

Financé par le Plan de Relance de la Wallonie

Wallonie Relance



## Nouvelle PAC 2023-2027 !!!! 15/12



Pour rappel, la **date limite** pour introduire une modification dans votre déclaration PAC 2023 concernant vos **couverts est le 15/12 :**

**BCAE6 (couverture du sol) : case à cocher pour ttes parcelles avec un couvert**

**BCAE7 (rotations) : case à cocher pour interculture entre 2 années maïs**

**ER-CLS (éco-régime couverture longue du sol) : case à cocher pour parcelles couvertes du 1/1 au 15/2 + prairies à retourner début 2024.**

Vous trouverez sur le portail de l'agriculture wallonne une série de **fiches** vous permettant de prendre connaissance des informations disponibles à ce jour concernant :

[\(Pac 2023-2027 - Description des interventions - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)\)](#)

- les **définitions** (activité et surface admissibles, agriculteur actif, jeune agriculteur...),
- les **paiements** « de base », « redistributif » et « jeune » et « Natura 2000 »,
- la **conditionnalité** renforcée (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales -**BCAE**- et Exigences Réglementaires en Matière de Gestion -**ERMG**),

**BCAE5 (lutte contre l'érosion) :** Modalités en révision, <https://borsus.wallonie.be/home/communiques-de-presse/communiques-de-presse/presses/plan-strategique-wallon-de-la-pac--les-modalites-de-la-gestion-de-lerosion-bcae-5-seront-revues.html>

- le **soutien couplé** (nouveau : soutien protéagineux)
- le soutien à **l'agriculture biologique**,
- les **Eco-Régimes** (prenant la place de l'ex-« paiement vert »),
- **l'installation** des jeunes agriculteurs et les **aides à l'investissements**,
- les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**.

[Pac 2023-2027 - Description des interventions - Portail de l'agriculture wallonne \(wallonie.be\)](#)

Vous y trouverez aussi (tout en bas de page) un **SIMULATEUR** vous permettant d'estimer les montants d'aides en fonction de votre situation.

## **Respect de la législation : quels couverts implanter ? et sur quelles parcelles ?**

Détails des obligations concernées (BCAE) : cf. liens PAC indiqués ci-dessus.

Après la moisson, il convient de planter des couverts sur certaines parcelles. De nombreux agriculteurs s'interrogent sur les obligations de couverts en cette période de juillet à décembre suite à la réforme de la PAC en application ce 1er janvier 2023 et le nouveau PGDA (15 avril 2023) ?

Découvrons ensemble vos obligations en la matière qui concernent trois mesures : la BCAE 8, la BCAE 6 et le PGDA.

**Pour cela, un document récapitulatif peut vous être envoyé sur simple demande à [pierre.courtois@spw.wallonie.be](mailto:pierre.courtois@spw.wallonie.be) (préciser svp « résumé quels couverts implanter »).**

## Calculateur du nombre d'UGB herbivores (Exploitation Agricole)

En vous connectant via [PAC on WEB](#), un calculateur en ligne de la charge en bétail de votre exploitation est disponible via l'onglet « Identification », et ensuite via la plateforme « exploitation agricole ».

